

Motion de l'AG éducation réunie le mardi 10 décembre à Laval

Les 53 enseignants syndiqués (FO, FSU, CGT, SUD) ou non syndiqués et représentant des lycéens (MNL), des écoles et établissements suivants :

Ecoles de Cossé le Vivien élémentaire et maternelle, La Senelle maternelle, E. Hairy, SEGPA de Martonne, Jacques Prévert élémentaire et Maternelle, Bonchamps, Pommerieux, Charles Perrault Mayenne, Ballots, Port Brillat maternelle, Louise Michel Mayenne, SEGPA Alain Gerbault, L'Huisserie, Montjean, Renazé élémentaire, Ahuillé, Victor Hugo Laval, La Haie Traversaine, ULIS collège de Cossé le Vivien, Saint Denis d'Anjou élémentaire, Azé, Jules Ferry Mayenne, Saint Denis De Gastines, Saint Exupéry Laval, Evron Jean Monnet

Collèges et lycées : Meslay du Maine, De Martonne Laval, Cossé le Vivien, Alain Gerbault Laval, J. Monod Laval, R. Buron Laval, V. Hugo Château Gontier, Gorron, Vade pied Evron, Rousseau Laval, Puech Laval

Etablissements de l'enseignement agricole

- Constatent que la grève se poursuit dans tout le pays, et qu'à nouveau dans l'Education cette journée est suivie, en témoigne la présence plus importante des collègues à cette AG
- Reconduisent la grève mercredi 11 et jeudi 12 décembre et rappellent leur exigence de retrait du projet Macron/Delevoye pour une retraite universelle par point et réclame l'abandon du projet.

L'assemblée générale dénonce le chantage ministériel à la revalorisation salariale pour faire accepter la mise en œuvre du régime unique par point. L'assemblée générale soutient les jeunes et les étudiants engagés dans la mobilisation pour le retrait de cette réforme. L'assemblée refuse de brader le code des pensions civiles et militaires (nos retraites) pour une promesse de revalorisation salariale qui n'engage que ceux qui y croient. L'assemblée générale refuse toute régression sociale et toute attaque supplémentaire contre le statut.

Les personnels se félicitent de la mobilisation d'ampleur dans l'Education Nationale, comme dans les autres secteurs du public et du privé, que ce soit au niveau national comme départemental. délégués pour l'assemblée générale interprofessionnelle qui se réunit à Laval ce jour et afin d'y porter les décisions et prises de position de cette AG départementale Education.

L'assemblée décide

- De faire connaître cette motion partout dans les établissements
- De maintenir la pression en reconduisant la grève pour mercredi 11 décembre, jeudi 12 décembre et vendredi 13 décembre
- Jeudi 12 décembre :
AG éducation à 9h30 à L'UD CGT salle 2^{ème} étage, pour décider de la suite du mouvement et des actions à mener ce jour (visites d'établissement, ronds-points, technopoles...)
Rassemblement, diffusion de tracts et discussion devant le marché de Noël de Laval en s'inscrivant dans les décisions de l'AG interprofessionnelle.
- D'appeler à rejoindre les mobilisations interprofessionnelles prévues vendredi à Evron, 13h30 (départ Hôpital ou usine Bel ; à choisir) et à Mayenne à 16h00 devant l'ancienne mairie (place de Hercé)
- D'inviter tous les collègues du 1^{er} degré du département à se déclarer gréviste dès aujourd'hui jusqu'au 20 décembre, y compris si les délais sont trop justes.
- D'inviter tous les personnels de l'Education à afficher par tous les moyens possibles leur exigence du retrait de cette réforme (banderoles, lettre aux parents sous pli ou à l'extérieur de l'école...)
- D'inviter tous les collègues à se réunir en AG de secteur, de ville, d'école ou d'établissements pour mandater un ou plusieurs collègues à participer aux AG départementales Education et Interprofessionnelles. C'est en structurant la grève que nous pourrons tenir et gagner.

Adopté à l'unanimité